

Rapport annuel 2007

Contenu

Rapport du comité

1. Comité
2. Secrétariat
3. Activités associatives
4. Activités relatives à la certification
5. Activités à l'échelle internationale
6. Comptes annuels
7. Perspectives

Rapport du comité

Mesdames et Messieurs, chers partenaires et membres du VUE,

L'année 2007 a de nouveau été pleine de succès pour le VUE. Une augmentation de 30% du nombre de licences de distribution montre que la clientèle tient de plus en plus à pouvoir choisir son électricité. Cette tendance ressort aussi des expériences des ewz (Elektrizitätswerk der Stadt Zürich), qui ont été la troisième entreprise d'approvisionnement en énergie à faire choisir les clients après les Services Industriels de Genève SIG et Energie Wasser Bern ewb. Et l'on peut continuer à sensibiliser les clients par la rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC): ils doivent voir clairement qu'en commandant de l'électricité *naturemade*, ils peuvent augmenter de plusieurs fois les quelques pourcents que représente l'électricité RPC dans leur consommation d'électricité. Les résultats de l'évaluation des marquages de l'électricité sont une raison de plus pour choisir activement la qualité de son électricité: en Suisse, l'électricité hydraulique est bien inférieure à ce que l'on pensait jusqu'à présent. Chaque kWh commandé d'électricité *naturemade basic* ou *naturemade star* élève la part de courant renouvelable ou de courant vert dans le mix d'électricité distribué en Suisse.

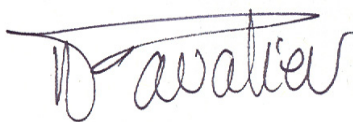
Les expériences de la commune de Herrliberg montrent également que les clients veulent davantage d'énergies renouvelables : selon les résultats d'un sondage, le passage à 100% d'électricité *naturemade* correspond à un besoin des clients.

Encore une réussite en 2007 : l'approvisionnement en électricité de l'EURO 2008 en Suisse se fera avec 100% de courant *naturemade star*. Cela n'a pu se réaliser que grâce aux partenaires du VUE qui étaient prêts à collaborer à l'échelle de toutes les centrales; le marché de l'éco-électricité et le marché pour les énergies renouvelables se montrent heureusement toujours ouverts pour de telles activités.

La collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie a continué à se renforcer. Un représentant de l'OFEN est hôte permanent des séances du comité, et le VUE est représenté dans la commission pour les conditions de raccordement pour les énergies renouvelables de l'OFEN.

Après de nombreuses années d'édification, le VUE s'est établi comme LE label de qualité suisse ; un bon moment pour faire face à de nouveaux défis, comme la discussion d'un label de qualité énergétique. Ce sont principalement les consommateurs qui ont fait progresser les travaux du VUE pour de nouveaux systèmes et produits énergétiques. Mais la véritable mise en œuvre dépend toujours aussi de la volonté du fournisseur d'énergie au niveau politique ou de l'entreprise.

Une fois de plus, nous tenons à remercier chaleureusement tous nos membres et concessionnaires pour leur engagement !



Anne Favatier, co-présidente
Services Industriels de Genève



Hans-Peter Fricker, co-président
WWF Suisse



Cornelia Brandes, Gérante

1. Comité

Le comité 2007 du VUE, composé de

Hans-Peter Fricker, coprésident, WWF Suisse
Anne Favatier, co-présidente, SIG Services Industriels de Genève
Herbert Bolli, Services industriels de Schaffhouse et Neuhausen a. R.
Pia Grossholz, Forum des consommateurs
Robert Horbaty, Suisse Eole et Swissolar
Albert Kuhn, Swisscom
Franco Milani, Association suisse pour l'aménagement des eaux
Luca Vetterli, Pro Natura
Arthur Wellinger, Forum Biogaz
David Zumsteg, BKW FMB Energie SA

a traité les points suivants au cours de trois séances ordinaires:

- Gestion des finances, en particulier vérifications sur la taxe sur la valeur ajoutée, stratégie de remboursement des prêts
- Préparation de l'assemblée générale
- Développement et compléments aux critères de certification, en premier lieu élaboration de principes et de critères pour les nouveaux systèmes et produits énergétiques comme l'électricité et la chaleur produites par les UIOM (*naturemade basic*), l'éco-chaleur/éco-froid et l'écogaz (*naturemade star*)
- Différentes précisions des critères de certification pour le marché en plein essor de l'électricité produite à partir de la biomasse
- Premiers travaux pour établir un plan d'entreprise tenant compte des nouveaux champs d'activité
- Information et discussion sur l'état actuel de la Loi sur la protection des cours d'eaux et sur les points de vue des organisations environnementales et de l'Association pour l'aménagement des eaux
- Négociations avec l'EAWAG pour régler les droits concernant greenhydro® et la future collaboration
- Correction des logos
- Préparation de l'EURO 08 : en Suisse, déroulement de tous les jeux avec de l'électricité *naturemade star*
- Vérification et attribution de 32 nouvelles certifications
- Vérification de 129 audits de contrôle
- Vérification de 41 recertifications
- Positionnement du label *naturemade* par le biais de nouvelles activités de marketing global comme le flyer pour les spécialistes, l'organisation de la *naturemade* Energie Arena 2007
- Institutionnalisation de la collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), également dans le cadre de la manifestation *naturemade* Energie Arena 2007
- Politique énergétique en Suisse :
 - Inputs pour la conception d'une rétribution de l'injection à prix coûtant, si l'on veut maintenir et encourager les chances du marché de l'éco-électricité ; atelier le 31 août 2007 avec les concessionnaires et participation à la procédure de consultation portant sur les modifications de l'Ordonnance sur l'énergie du DETEC
 - Réflexions sur la contribution du VUE à la stratégie d'efficacité énergétique de l'OFEN
- Poursuite de la collaboration en vue d'harmoniser les standards internationaux pour les labels d'électricité au niveau de *naturemade* dans le cadre du réseau EUGENE (European Green Electricity Network)
- Préparation d'un nouveau système international de comparaison des labels

Le présent rapport annuel fournit une description plus détaillée de certaines de ces activités.

2. Secrétariat

La gestion du secrétariat est assurée par Brandes Energie, Oetenbachgasse 1, à Zurich. La prise en charge de la direction par une entreprise indépendante favorise l'équilibre politique au sein de l'association et continue à faire ses preuves.

Les principales tâches du secrétariat au cours de l'exercice ont été :

Gestion de l'association

- Direction, administration, et plus particulièrement préparation et suivi des séances du comité et de l'assemblée générale
- Direction, coordination et mise en œuvre des décisions des groupes de travail
- Information aux membres et manifestations pour les membres
- Direction de projet pour différentes activités de l'association ; développement
- Collaboration avec d'autres organisations et agences
- Représentation du VUE au sein de l'association ECS
- Finances

Certification

- Direction de projet, administration
- Communication et prospection, et surtout organisation de la manifestation *naturemade* Energie Arena
- Account Management
- Premières certifications et audits de contrôle, gestion de plus de 200 licences au total en Suisse et à l'étranger
- Assurance qualité pour les auditeurs pilotes et spécialisés
- Coordination énergie hydraulique
- Vérification de nouveaux systèmes et produits énergétiques

Travaux à l'échelle internationale

- Activités du comité pour le réseau EUGENE

3. Activités de la direction de l'association

Gestion et administration

La gestion de l'association comprend l'organisation des séances du comité et de l'assemblée générale, la participation à ces séances et la rédaction des procès-verbaux. À cela s'ajoute l'information régulière aux membres. Au 31 décembre 2007, le VUE compte 103 membres actifs et 3 membres passifs.

Groupes de travail

Les groupes de travail (GT) suivants sont responsables de la mise à jour et de l'examen détaillé de chaque nouvelle situation ou problème :

GT Critères (3 séances)

Le GT Critères suit l'élaboration des écobilans pour les nouveaux systèmes énergétiques, évalue les résultats, fait d'éventuelles propositions pour les critères loco-régionaux, et propose au comité

leur inscription en tant que système énergétique certifiable *star* ou *basic*. Les thèmes suivants ont été traités :

- Elaboration de critères loco-régionaux pour la production d'électricité par gazéification du bois et suivi des travaux afin d'établir l'écobilan et le modèle caractéristique correspondants
- Décision sur l'intégration du préséchage dans les modèles caractéristiques des systèmes à bois
- Définition des critères *naturemade basic* pour la certification de l'électricité produite à partir d'huile comestible/végétale
- Discussion sur les quantités de co-substrats autorisées dans les installations à biogaz agricoles (calculées sur la base de la substance organique) comme solution transitoire en attendant qu'un nouveau modèle caractéristique soit élaboré sur la base de la substance fraîche
- Vérification et décision provisoire excluant la certification *naturemade* de l'électricité produite à partir des rejets thermiques des installations industrielles, car les rejets thermiques ne sont pas considérés comme renouvelables
- Pour les installations éoliennes, adaptation du critère loco-régional « Protection de l'environnement » au nouveau concept d'énergie éolienne pour la Suisse
- Premières discussions pour un changement de la méthode du bilan écologique et de la valeur limite *naturemade star*

Le GT Critères évalue aussi, à l'attention du comité, toutes les autres demandes et incertitudes liées aux critères de certification. En 2007, cela concernait avant tout :

- Définition claire sur la manière de déduire la consommation énergétique de la production brute dans les directives de certification
- Pas d'adaptation du critère sur le surplus de demande de 15% autorisé exceptionnellement pour le marquage de l'électricité
- Garantie du respect des directives de certification pour les installations de production situées à l'étranger à l'aide d'une fiche de contrôle
- Elargissement de la base de calcul pour le modèle de promotion : vente aux consommateurs suisses *et* étrangers
- Maintien de la règle excluant l'alimentation en énergie des installations à biogaz avec des plantes modifiées génétiquement
- Règlement sur les licences combinées (une seule licence pour la production et la distribution chez les petits producteurs) dans les directives de certification
- Précision du périmètre pour les mesures d'amélioration écologiques du fonds
- Règlements concernant l'organe qui gère le fonds
- Premières discussions sur la délimitation systémique des différentes centrales lors des événements de marnage/éclusées, en particulier pour les chaînes de centrales
- Pas de conditions spéciales pour les centrales hydroélectriques ayant un plan de protection et d'utilisation

Les décisions du comité relatives aux points susmentionnés ont été intégrées dans les directives de certification.

Coordination pour le domaine de l'électricité hydraulique (2 séances)

La coordination pour le domaine de l'électricité hydraulique est un groupe spécialisé du GT Critères dont la tâche est de traiter les problèmes spécifiques liés à la certification des centrales hydrauliques avec *naturemade star*. Le groupe s'est retrouvé deux fois dans sa composition ordinaire, et a tenu deux séances spéciales sur le thème marnage/éclusées avec Luca Vetterli comme représentant des organisations environnementales. Les questions suivantes ont été traitées :

- Evaluation et délimitation des événements de marnage/éclusées pour les centrales à certifier (séances extraordinaires)
- Prise de position sur les règlements concernant le fonds, comme résultat de l'atelier fonds (périmètre, organe)
- Estimation des coûts pour le monitoring de la migration des poissons
- Délimitation entre les centrales hydroélectriques à utilisation accessoire (centrales de turbinage d'eau potable, centrales de turbinage des eaux usées, des bisses d'irrigation) et les centrales hydroélectriques ordinaires
- Etablissement d'une aide à la gestion du charriage pour les auditeurs spécialisés, dans le but de préciser les critères greenhydro, de compléter et de remettre à jour les outils déjà à disposition
- Elaboration d'une fiche de contrôle pour établir les concepts de gestion
- Propositions pour vérifier le contrôle du débit résiduel

GT Communication (3 séances)

Le GT Communication développe les principes nécessaires à la communication et au marketing du label *naturemade* et coordonne, si possible, les activités des différents partenaires : organisations de consommateurs, organisations de protection de l'environnement, associations œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'économie électrique.

A la demande générale des spécialistes du marketing du GT Communication, les logos *naturemade basic* et *naturemade star* ont été légèrement retouchés afin de mettre *naturemade* plus en évidence par rapport aux niveaux de qualité *basic* et *star*. Les nouveaux logos sont déjà utilisés. Un délai de transition a été fixé au 1.1.2010 pour remplacer les anciens logos.

Le secrétariat travaille régulièrement sur les autres activités de marketing global comme l'étiquetage des lieux de production avec les logos *naturemade*, l'apparition dans des annonces ou l'élaboration d'exemples de cas en collaboration avec les partenaires, sur la base du concept de marketing global.

Membres

Les membres du VUE sont régulièrement informés sur les nouveautés. Après chaque séance du comité, une newsletter informe par e-mail tous les membres sur les éventuelles nouveautés et highlights. Ces informations sont regroupées sur la page d'accueil www.naturemade.ch.

Direction de projets relatifs à diverses activités, développement

Parallèlement à l'évolution permanente du modèle de gestion du VUE *stricto sensu*, nous nous sommes occupés des projets déjà mentionnés dans la perspective de développer l'association :

- Elaboration de critères concernant l'application des labels *naturemade basic* pour l'électricité et la chaleur produites par les UIOM, et *naturemade star* pour l'éco-chaleur/éco-froid ou l'écogaz : trois groupes de travail incluant des concessionnaires intéressés, des représentants de la branche et de fédérations ont été mobilisés pour cela ; sur plusieurs séances, ces groupes de travail ont mis au point une proposition pour adapter les critères existants pour l'électricité aux nouveaux systèmes et produits énergétiques. Le comité aimerait pouvoir prendre une décision à ce sujet en 2008.
- Diverses réflexions concernant l'influence de la LApEI sur *naturemade* et le VUE : règles de langage pour les distributeurs, et élaboration de différentes variantes pour intégrer l'électricité RPC dans les produits électriques existants jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle OEn.
- Premiers travaux pour le plan d'entreprise : analyse des points forts et faibles, vérification et adaptation éventuelle des objectifs visés et des champs d'activité de l'association. L'objectif est également de le finaliser en 2008.

4. Activités relatives à la certification

Direction de projet, administration

Grâce aux expériences déjà réalisées sur plusieurs années, les procédés sont bien organisés et institutionnalisés. De nombreux nouveaux clients continuent à s'intéresser.

Communication / acquisition

En matière de communication, le VUE continue, par principe, à s'appuyer très largement sur les activités de ses concessionnaires. Le label *naturemade* doit être positionné en premier lieu par le biais des produits des concessionnaires. Dans son nouveau concept de marketing global, le VUE a toutefois élargi ses activités potentielles de manière ciblée. Des mesures immédiates ont été prises, comme par exemple plus d'engagement de la part des partenaires pour communiquer les logos *naturemade*, les flyers pour les spécialistes, le renforcement du travail ciblé avec les médias et le Key Account Management.

Activités 2007 :

naturemade energie arena 07

La manifestation *naturemade* energie arena a été organisée pour la troisième fois le 6 juin 2007. Les partenaires du VUE pour la manifestation étaient : l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE) et SuisseEnergie. La manifestation était soutenue par les sponsors principaux FMB/1to1 energy, ewz, Rätia Energie/Pure Power, SIG et les sponsors eos, Groupe e, Swisscom et Swisspower. Elle était patronnée par Pro Natura, WWF Suisse et le Forum des consommateurs.

Le thème de la manifestation était « L'efficacité énergétique et le courant vert créent la plus-value » et a surtout été éclairé sous les aspects de la politique d'entreprise, du marketing et des conditions cadres politiques. Diverses entreprises ont donné un aperçu de leurs activités et de leurs plans, et les nouveaux résultats de l'enquête de l'AEE « Le courant vert en Suisse » ont été présentés.

Des 233 participants qui se trouvaient au Kulturcasino de Berne, 64 représentaient les gros consommateurs et 133 représentaient le marché de l'électricité. Toutes les autres personnes étaient des représentants de communes, du domaine du consulting et des journalistes.

Médias, articles spécialisés

Lors de la *naturemade* energie arena 07, le VUE a demandé une observation des médias à partir du 1^{er} juin 2007.

La manifestation *naturemade* energie arena 07 a été suivie par la Handelszeitung qui a édité un supplément spécial sur le courant vert et l'efficacité énergétique.

Depuis, *naturemade* est apparu 97 fois dans les médias nationaux et régionaux. Beaucoup d'apparitions dans les médias sont dues aux EW Herliberg, qui ont décidé de ne livrer plus que de l'électricité certifiée *naturemade* à tous leurs clients à l'avenir.

De plus, une édition de la revue « Energies renouvelables » a pu être réalisée en deux langues sur le thème du sentier Energie grâce à la participation active de quelques partenaires du VUE.

Et voici une sélection d'autres apparitions dans les médias :

- Bulletin spécial pour les propriétaires fonciers, SuisseEnergie, mars 2007, annonces *naturemade* en trois langues
- Magazine Pro Natura, Une électricité respectueuse de l'environnement, mai 2007
- NZZ, Herrliberg setzt auf Klimaschutz (Herrliberg mise sur la protection du climat), 21.9.07
- Magazine des consommateurs «Saldo», électricité verte : « La demande est encore plus petite que l'offre », 24.10.07
- Faktor, édition entière sur le thème du courant vert, décembre 2007

Apparition des concessionnaires dans les médias

Voici quelques exemples de l'activité des partenaires du VUE en matière de communication :

- Groupe E : les logos des clients commerciaux qui consomment de l'éco-électricité sont mentionnés sur la page internet de Groupe E. On y trouve aussi des témoignages de clients sur leur motivation à consommer de l'éco-électricité.
- Les ewb utilisent le marquage de l'électricité pour la promotion des produits d'éco-électricité, et attirent l'attention de leurs clients sur le fait qu'ils peuvent choisir eux-mêmes leur mix d'électricité personnel.
- Dans sa newsletter aux clients, Romande Energie fait la promotion de son offre en éco-électricité.
- Les Services industriels de Schaffhouse ont mis en place une action en trois étapes pour motiver les pharmacies de la ville à acheter de l'éco-électricité. D'abord, les pharmacies ont reçu sans autre commentaire des ballons sur lesquels était imprimée la carte du monde. Cette action a été suivie par un appel aux pharmaciens, les motivant à s'engager pour le bien de la planète. La troisième action était la promotion de l'achat d'éco-électricité, qui a eu beaucoup de succès.
- Les ewz sponsorisent depuis longtemps diverses activités du ZSC Lions. Pendant les matches le logo *naturemade star*, brillant sur les t-shirts des joueurs de hockey, est diffusé dans de nombreux ménages par les canaux médiatiques.
- Rätia Energie AG : Rätia Energie distribue à ses clients en éco-électricité un carnet de bons intitulé « Ökostrom aus Grünbünden ». Un bon de réduction à l'achat des offres correspond à chacun des 29 conseils sur des sites à visiter et à apprécier dans le canton des Grisons.

Argumentaire pour les spécialistes

Le secrétariat du VUE a préparé un argumentaire pour les spécialistes. Ce dernier s'adresse surtout aux vendeurs de produits certifiés, aux conseillers Cité de l'Energie, aux modérateurs de l'AEnEC et aux autres personnes intéressées.

Exemples de cas

Les exemples de cas *naturemade* suivants sont à disposition :

- Un cadre naturel préservé au coeur des Préalpes vaudoises, Romande Energie (f)
- Sauberes Wasser und saubere Energie (« Eau propre et énergie propre »), ARA Thunersee (en allemand)
- Plus de nature pour la centrale hydroélectrique d'Aarberg, 1to1 / FMB (all/fr)
- La centrale éolienne de Mont-Crosin a été agrandie, 1to1 / FMB (all/fr)
- Das Zürcher Sonnensystem hat rund 70 Planeten (« Le système solaire zurichois compte environ 70 planètes »), ewz (en allemand)
- "Weg frei" für Fische zwischen Limmat und Zürichsee (« Voie libre pour les poissons entre la Limmat et le Lac de Zurich »), ewz (en allemand)
- Nouvelle électricité produite à partir de biomasse et d'énergie solaire, Rätia Energie (all/fr/it)
- 9 mal mehr neue erneuerbare Energie bei ewz (« 9 fois plus de nouvelles énergies renouvelables chez ewz »), ewz (en allemand)
- Schonung des Klimas und Verbesserung der Umweltleistung (« Protection du climat et amélioration des performances environnementales »), Engadiner Kraftwerke (en allemand)

- Lebensräume für Fische und Amphibien: Ökostrom machts möglich (« Espaces vitaux pour les poissons et les amphibiens: rendus possibles grâce au courant vert ») (en allemand et italien)

Les modèles peuvent être utilisés par tous les concessionnaires comme base pour leurs propres exemples de cas.

Discussions avec les concessionnaires intéressés

Le secrétariat visite les concessionnaires du VUE à tour de rôle et présente en plus la procédure de certification à de nombreuses entreprises électriques intéressées.

Lobbying

En vertu de ses principes, le VUE ne s'exprime pas sur l'actualité politique. Certains membres, de même que le secrétariat, ont toutefois participé à des discussions sur la politique énergétique, importantes pour les intérêts des membres du VUE. En 2007, cela concernait principalement des pourparlers et des ateliers sur la LApEI, ainsi que la participation à la procédure de consultation pour la modification de l'OEn ou une prise de position du VUE sur les stratégies d'efficacité énergétique de l'OFEN.

Account Management

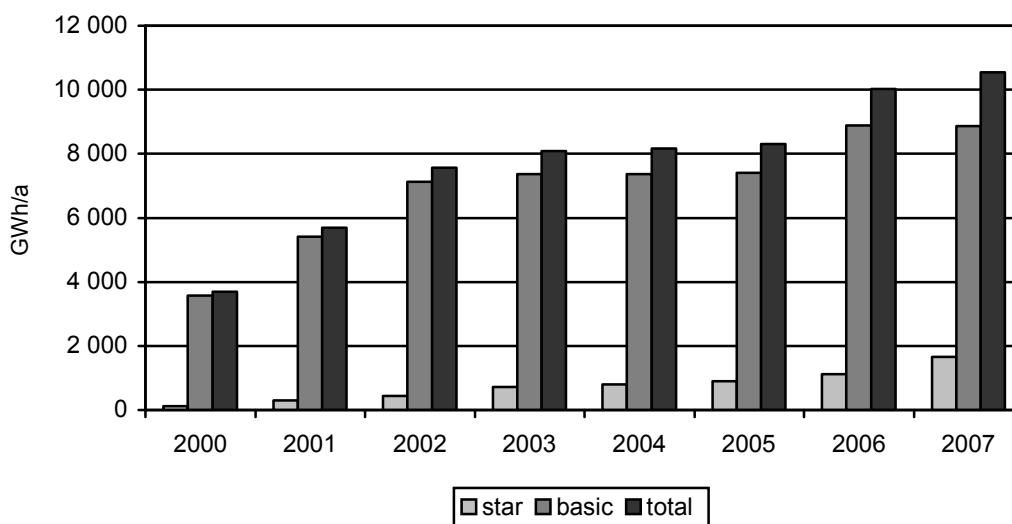
Le VUE conseille et soutient les concessionnaires pour diverses questions de procédure, par exemple la certification de nouveaux systèmes énergétiques et la communication.

Le principal champ d'activité est la certification des centrales électriques et des produits. 32 nouvelles certifications et 41 recertifications ont pu être effectuées en 2007, et la quantité de courant certifié a augmenté de 514 GWh/a. Les plus grandes augmentations ont été enregistrées pour *naturemade star* : production *naturemade star* + 61% (principalement grâce à la certification de deux grandes centrales hydroélectriques), distribution *naturemade star* + 28%.

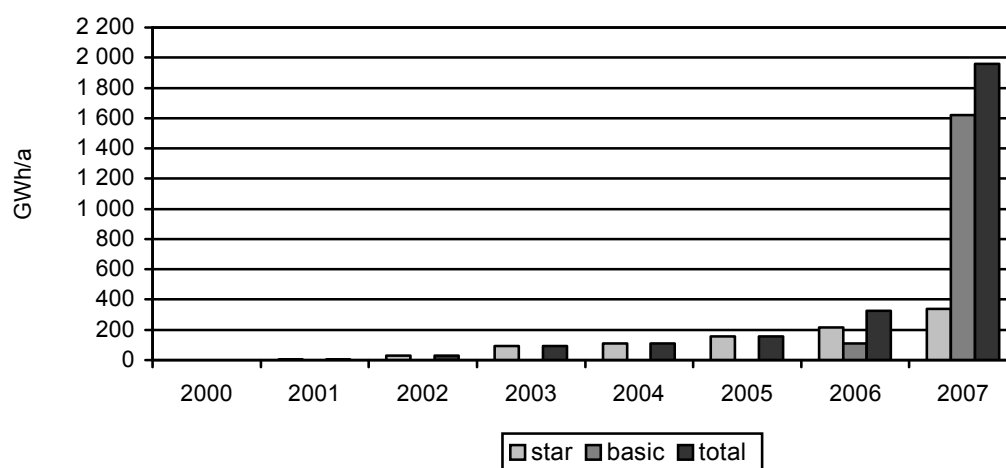
Tableau synoptique de la quantité de licences, état à la fin de l'année, en GWh/a:

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Production <i>star</i>	103	158	238	421	506	592	661	1'063
Production <i>basic</i>	3'012	5'403	7'104	7'338	7'360	7'408	7'187	7'150
Distribution <i>star</i>	12	137	193	298	293	299	466	600
Distribution <i>basic</i>	568	0	25	26	6	6	1'705	1'720
Total	3'695	5'698	7'560	8'083	8'165	8'305	10'019	10'533

Evolution de la quantité de licences attribuées depuis les premières certifications, en [GWh/a] (production et licences de distribution):



Evolution des ventes d'électricité certifiée *naturemade* [GWh/a] :



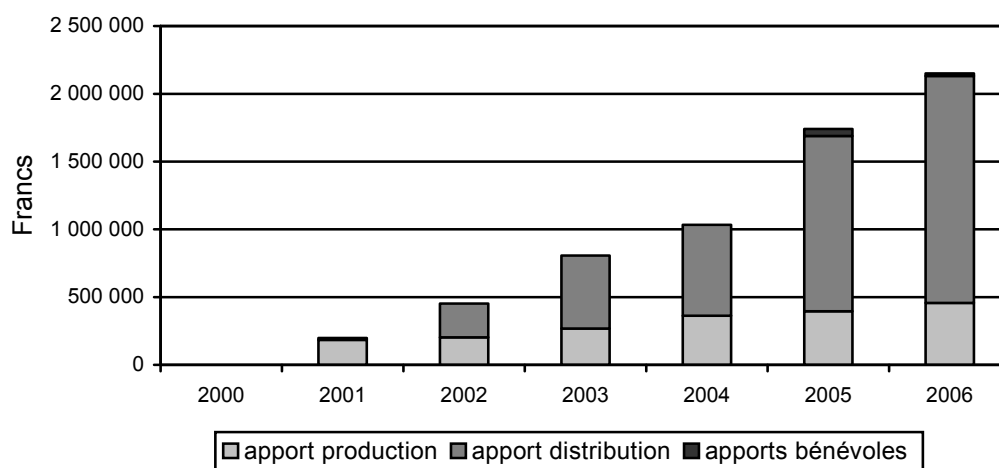
Les données 2007 ne sont encore que des estimations, car les résultats des audits de contrôle y relatifs ne sont pas encore tous disponibles. Les chiffres de vente sont toujours inférieurs aux quantités d'électricité sous licence. Le VUE et ses concessionnaires garantissent ainsi que chaque kWh vendu dispose à chaque instant de la licence correspondante.

Certifications d'installations étrangères

2007 : c'est la première fois qu'une installation éolienne a été certifiée *naturemade star* en Irlande, et c'est en même temps la première installation éolienne offshore certifiée *naturemade star*. L'installation fait partie de la ferme éolienne d'Arklow (Airtricity). 7 turbines sont certifiées, avec une production électrique de tout juste 80 GWh/a. Des installations éoliennes et solaires sont donc maintenant certifiées en Allemagne, France, Irlande et Autriche.

Résultats des Fonds d'amélioration écologique pour l'énergie hydraulique

Depuis 2000, un total d'environ 6.3 millions de francs a été versé dans les Fonds d'amélioration écologiques :



Les apports annuels augmentent régulièrement, en particulier les apports venant de la distribution. 2 bons millions de francs ont ainsi été versés dans les fonds en 2006, et les apports devraient dépasser les 3 millions de francs en 2007. Les données 2007 ne sont cependant encore que des estimations, car les résultats des audits de contrôle correspondants ne sont pas encore tous disponibles.

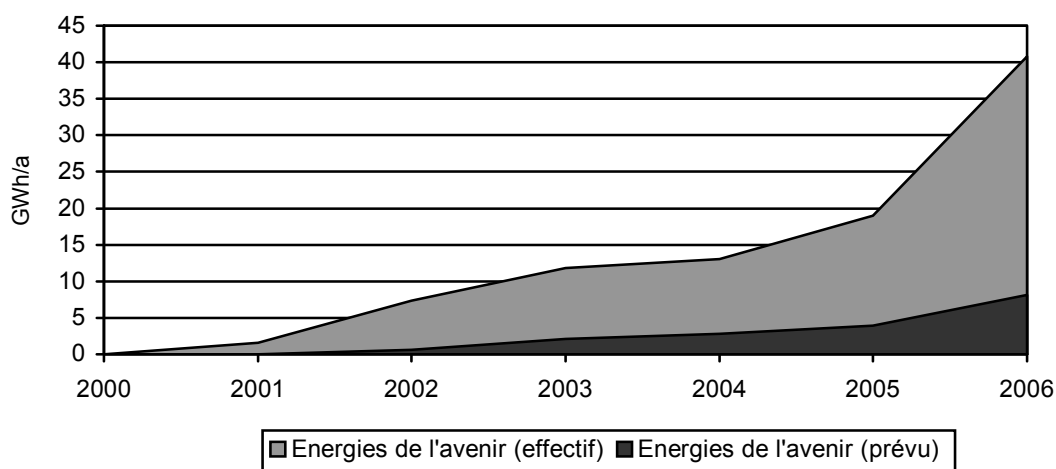
Environ un tiers de l'argent a déjà été investi, principalement pour des mesures de revitalisation de tout type, comme par exemple l'aplatissement et la restructuration des berges, la mise en réseau des cours d'eau, l'achat de parcelles de terrain et l'élargissement des cours des rivières, l'aménagement d'épis en gravier, la mise en place de passages pour les castors ou l'aménagement de lieux de nidification pour les hirondelles de rivage.

Résultats des Fonds d'amélioration écologique pour les STEP

STEP : le montant récolté dans les fonds atteint au total tout juste 13'000 francs par année, et chaque installation y contribue en fonction de sa taille. Le montant étant modeste, il s'est surtout agi en 2007 de végétaliser le terrain des installations pour en améliorer la valeur écologique.

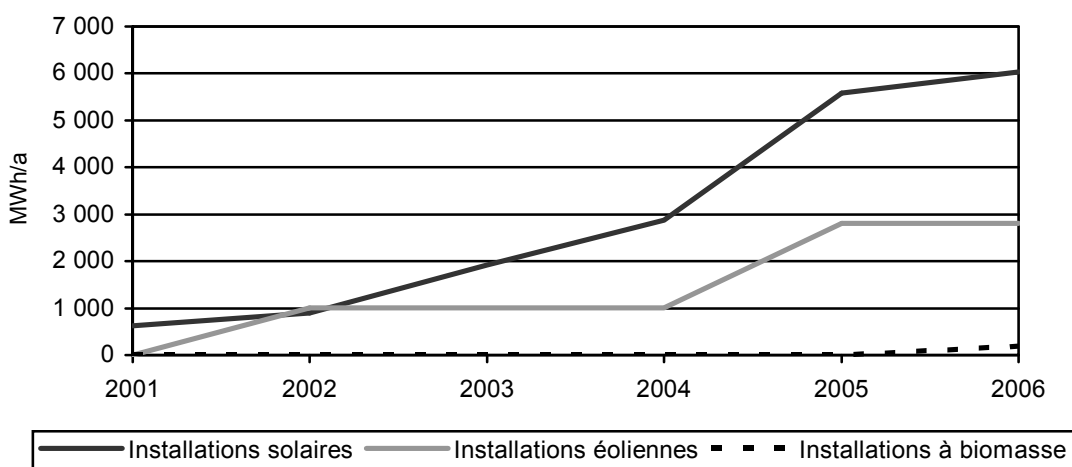
Résultats du modèle de promotion

L'exploitation des données fin 2006 a montré que le modèle de promotion avait dépassé d'un facteur 5 ce qui avait été prévu. Les attentes sont ainsi dépassées de manière comparable à 2005 (facteur 4,75), mais le niveau est plus élevé grâce aux chiffres de vente supérieurs. Comme on ne dispose pas de la totalité des chiffres de vente pour 2007, il n'est pas encore possible de dresser un bilan détaillé pour fin 2007. Le graphique suivant montre dans quelle mesure l'achat d'énergies de l'avenir *naturemade star* a dépassé les valeurs prévues pour ces dernières années (données en GWh/a):



Ce dépassement des objectifs est d'autant plus positif que les critères de certification permettraient en principe de satisfaire au modèle de promotion sur un délai de 3 ans.

De nouvelles installations sont régulièrement construites pour toutes les énergies du futur (soleil, vent et biomasse). Le graphique suivant montre les quantités de courant produites par les nouvelles installations solaires et éoliennes construites depuis 2001 (MWh/a):



Révision de la procédure et des critères de certification, et de diverses fiches d'information

Deux nouveaux systèmes énergétiques ont été intégrés dans les directives de certification en 2007 :

- Certification *naturemade basic* de la production d'électricité à partir d'huile alimentaire/végétale
- Certification *naturemade star* de l'électricité produite à partir de combustibles bois et de bois usagé par gazéification en lit fixe à courant descendant continu et lavage sec des gaz

Les travaux se sont aussi poursuivis pour la certification *naturemade basic* de l'électricité produite par les usines d'incinération des ordures ménagères, et pour la certification des nouveaux produits énergétiques chaleur/gaz et biométhane ; ces travaux ne seront toutefois terminés qu'en 2008/2009, et ne seront donc intégrés qu'à ce moment-là dans les directives de certification.

Deux nouvelles fiches d'information ont été établies, et une fiche a été totalement révisée.

- Préparation d'un audit (nouveau)
- Elaboration d'un concept de gestion (nouveau)
- Certification des turbines de dotation (révisé)

Les versions actuelles des fiches d'information sont toujours publiées sur la page d'accueil. Ce sont :

- Examen préalable pour la certification des centrales hydroélectriques
- Fonds d'amélioration écologique, avec règlement
- Nouveaux systèmes énergétiques
- Argumentaire sur le gaz de digestion
- Licence combinée pour les petits producteurs
- Certifications groupées
- Simplifications pour les petites centrales hydroélectriques
- Simplifications pour les centrales de turbinage d'eau potable et des eaux usées

Assurance qualité pour les auditeurs pilotes et spécialisés

Le suivi des auditeurs et leur formation régulière constituent un volet important de l'assurance qualité dans le processus de labellisation. Les auditeurs pilotes, tout comme les auditeurs spécialisés échangent leurs expériences dans le cadre d'ateliers et sont intégrés dans le processus de développement des instruments. L'objectif est de parvenir à une standardisation maximale de nos évaluations et de nos procédures.

Deux ateliers ont été organisés pour les auditeurs pilotes en 2007, le 11 mai et le 9 novembre. Pour répondre aux exigences de l'assurance qualité, le secrétariat a suivi la réalisation de deux audits.

Un atelier a été organisé pour les auditeurs spécialisés le 27 mars à Zurich. L'objectif principal était d'examiner la problématique de la gestion du charriage et ses ébauches de solution.

Après chaque séance du comité, les auditeurs pilotes et spécialisés reçoivent une newsletter qui fait état des décisions importantes et des nouveautés.

5. Activités à l'échelle internationale

EUGENE (European Green Electricity Network)

Le VUE est un membre fondateur de l'association EUGENE, le Réseau Européen pour l'Electricité Verte ayant son siège à Bruxelles. L'objectif de l'association EUGENE est d'harmoniser les labels d'(éco)-électricité et de garantir leur crédibilité. Le VUE est représenté au comité de l'association EUGENE ; au 31.12.2005, il a transmis la présidence de EUGENE à l'European Policy Office (bureau des politiques européennes) du WWF.

Les labels intéressés sont accrédités par le réseau EUGENE. Dans le cadre de la procédure d'accréditation, on vérifie si un standard crédible a été atteint pour les exigences écologiques posées aux installations de production et l'augmentation de l'utilité environnementale. A ce jour, les deux labels de qualité *naturemade star* et *ok power* (Allemagne) ont reçu l'accréditation EUGENE Gold.

La révision du standard pour l'évaluation des labels d'éco-électricité est presque terminée. Les labels intéressés peuvent donc solliciter une accréditation EUGENE. L'évaluation est basée sur un système de points qui détermine les plus-values potentielles des labels de qualité pour l'électricité, comme la qualité ou l'écologisation.

Le projet de recherche de l'UE intitulé Clean E a accéléré le développement d'EUGENE. Depuis que le projet est terminé, le secrétariat du réseau EUGENE, le WWF International et *ok power* n'ont plus assez de capacité de travail, ce qui rend la collaboration plus difficile. Dans une prochaine étape, EUGENE prévoit de réaliser un atelier avec les différentes organisations de label européennes, afin de pouvoir planifier les futurs champs d'activité de l'association de manière plus adaptée aux besoins.

RECS/ECS Suisse

RECS (Renewable Energy Certificate System) est un système de commerce de certificats émis pour la plus-value renouvelable de l'électricité (www.recs.org). A la demande de certains membres, le VUE s'est chargé de développer les activités RECS en Suisse depuis fin 2001 et a dirigé le projet jusqu'en 2005. L'association Energy Certificate System ECS Suisse (ECS), créée en 2005, a ensuite repris les activités menées jusque-là par RECS Suisse. Le VUE est l'un des membres fondateurs de l'association ECS Suisse. Le but de cette association est surtout de concevoir et d'exploiter des systèmes permettant le commerce des certificats de courant, et d'assurer les intérêts suisses au niveau européen dans ce domaine.

En collaboration avec Swissgrid, l'association ECS a développé de façon décisive le système de certificats de provenance en Suisse. Actuellement, ECS est candidat à l'Association of Issuing Bodies (AIB) pour obtenir la reconnaissance et l'admission du système suisse de déclaration de provenance.

Un groupe de membres s'occupe actuellement de l'orientation stratégique de l'association, qui devra revoir ses tâches et éventuellement les réorienter une fois que les travaux sur les certificats de provenance seront terminés. L'association joue un rôle important pour les échanges d'expériences, surtout parmi les commerçants d'électricité.

6. Comptes annuels (détails dans l'annexe séparée)

Les comptes 2007 sont clos avec un bénéfice de 33'981 Fr.

Les recettes ont encore augmenté par rapport à l'année dernière, et les dépenses du secrétariat ont pu être maintenues au même niveau que l'année dernière malgré une nouvelle hausse du nombre de licences à traiter et les travaux intensifs pour continuer à développer l'association. Le poste budgétaire pour le marketing global, désiré depuis longtemps par différents organes, a ainsi encore pu être renforcé. Cela est réjouissant.

Le surendettement de l'association est un sujet traité chaque année dans le rapport de révision. Cette année aussi, le réviseur constate que les capitaux de tiers sont relativement élevés avec un montant de 1'709'027 francs, mais cela peut être relativisé par le fait que seulement environ 66'400 francs des capitaux de tiers à court terme sont dus à des tiers externes. Il admet aussi que tous les créanciers proches sont au courant de la situation financière.

Cotisations risque

Les cotisations risque ont été facturées sur le principe qu'elles sont remboursables (si la situation financière du VUE le permet un jour). Elles doivent donc continuer à être comptabilisées ainsi auprès du VUE, surtout par souci de transparence vis-à-vis de certaines entreprises qui ont apporté un soutien financier au VUE pour les premiers investissements.

Prêts

Le comité a chargé le secrétariat d'examiner un autre remboursement du prêt en fonction de la situation des recettes en 2008.

Contrat de licence avec l'EAWAG

Le VUE et l'EAWAG ont conclu un contrat de collaboration en 2002. Ce contrat inclut une taxe de licence unique de 50'000 francs pour le procédé greenhydro, qui constitue la base en écologie des cours d'eau pour la certification de l'énergie hydraulique avec *naturemade star*.

La taxe de licence est fixée en prévision du moment où le VUE présentera un bénéfice d'au moins 50'000 francs dans ses comptes annuels, compte tenu des reports de pertes établis.

Cette taxe de licence doit à nouveau être réglée dans le cadre des négociations actuelles entre le VUE et l'EAWAG concernant les droits sur le procédé greenhydro® et la future collaboration.

7. Perspectives

En 2008, le VUE sera certainement de nouveau très occupé par la finalisation des critères sur les nouveaux systèmes énergétiques. Les critères devront ensuite être formulés définitivement sur la base de l'expérience apportée par les certifications pilotes.

Le plan d'entreprise avec les objectifs et les activités des prochaines années intégrera les nouveaux systèmes énergétiques, mais tiendra aussi compte de la modification des conditions cadres pour le VUE. Le plan d'entreprise reflétera aussi le fait que le VUE, après ses années d'édification, doit maintenant se positionner comme une organisation de certification largement soutenue, avec des exigences élevées quant à l'assurance qualité. Il est prévu de comparer et d'exploiter les effets économiques et écologiques d'une promotion étatique de l'électricité renouvelable, et ceux d'une promotion faite par le biais des mécanismes du marché.

La qualité et l'écologisation des installations hydroélectriques resteront d'actualité comme avant. Le VUE peut montrer que la pression pour la réduction des gaz climatiques ne doit pas porter de nouvelles atteintes à la nature - mais que la collaboration entre les producteurs et les

organisations environnementales au sein du VUE mènent au contraire toujours à de bonnes solutions.

Les conditions cadres politiques soutiennent les demandes du VUE: nous sommes impatients de voir quelle qualité d'éco-électricité la Confédération achètera avec sa stratégie d'efficacité énergétique, et nous espérons que les discussions sur le marquage de l'électricité ou la rétribution de l'injection à prix coûtant permettront de continuer à sensibiliser les consommateurs ou les fournisseurs d'énergie, de sorte à ce qu'il y ait d'autres exemples pour un approvisionnement en énergie conséquent, tels que celui de Herrliberg. La comparaison internationale du label, qui sera mise au point d'ici le mois de novembre par le VUE et quelques gros consommateurs comme SwissRe, le WWF Suisse et Price Waterhouse Coopers PWC, contribuera aussi à clarifier le choix de la qualité d'électricité.

Pour encourager ces discussions sur la qualité, le VUE lance pour la première fois en 2008 le prix *naturemade*, qui sera décerné aux plus importants acheteurs d'électricité renouvelable *naturemade basic* ou d'éco-électricité *naturemade star* à l'occasion de la *naturemade energie arena* du 4 novembre 2008 à Lausanne.